



Communiqué de presse

Date

16.06.2011

Lutter efficacement contre les séneçons toxiques

Depuis dix ans, les séneçons prolifèrent de plus en plus dans les herbages suisses. Ils peuvent causer de graves intoxications chez les animaux de rente. C'est pourquoi il faut enrayer leur propagation. Une fois que ces plantes ont fait leur apparition dans une prairie, il est toutefois difficile de s'en débarrasser. En collaboration avec l'Association pour le développement de la culture fourragère ADCF, la station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon ART a étudié quelles étaient les mesures de lutte les plus efficaces.

Les séneçons qui poussent dans les prés, en bordure des routes et des voies de chemin de fer sont certes jolis à voir avec leurs fleurs jaunes, mais ils sont toxiques. Ils causent des troubles digestifs, notamment aux vaches et aux chevaux, et peuvent entraîner des lésions hépatiques graves, voire mortelles. Au pâturage, les animaux évitent généralement les séneçons, mais les consomment quand ils sont sous forme d'ensilage ou de foin sec. Ce sont surtout le séneçon jacobée et le séneçon aquatique qui posent problème, car ils se sont considérablement développés ces dernières années.

Prévenir à temps

L'important est d'agir dès que les premières plantes apparaissent dans une prairie ou un pâturage pour éviter un développement à grande échelle. En collaboration avec



Séneçon jacobée à fleurs jaunes
(Photo: M. Suter). [Photo haute résolution](#)

l'Association pour le développement de la culture fourragère ADCF, la station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon ART a étudié quelles étaient les mesures



de lutte les plus efficaces. Avec le séneçon jacobée, faucher à temps deux fois par an permet d'éviter la formation des semences et donc leur diffusion. Pour le séneçon aquatique, par contre, la fauche est sans effet, car il recommence à fleurir deux à trois semaines plus tard. En revanche, l'arrachage des plantes, lui, est efficace, ou en dernier recours, le traitement avec un herbicide.

Une bombe à retardement dans le sol

Pour une maîtrise durable, le traitement doit être appliqué de manière systématique pendant plusieurs années. Si l'on ne se plie pas à cette discipline, de nouvelles plantes peuvent apparaître les années suivantes, former des semences et se propager. Ce phénomène est dû au fait que les séneçons peuvent constituer de grosses réserves de semences dans le sol. Une plante de séneçon aquatique forme plusieurs centaines de graines par an, le séneçon jacobée même plusieurs milliers. Dans le sol, les semences conservent leur faculté germinative même au bout de dix ans.

Le séneçon jacobée et le séneçon aquatique germent de préférence là où le tapis végétal est lacunaire, par exemple à la suite de dommages causés par le piétinement des animaux et le passage des machines ou à la suite d'erreurs d'exploitation. Ces deux espèces sont indigènes. Pour l'instant, on ne sait pas encore pourquoi leur développement a pris une telle ampleur ces dix dernières années. L'extension du réseau d'autoroutes, les échanges croissants de foin et de paille ou la modification des systèmes d'exploitation, par exemple l'extensification des pâturages pourraient jouer un rôle. Toutefois, ces plantes ne sont pas plus fréquentes dans les surfaces de compensation écologique que dans le reste des herbages.

L'Association pour le développement de la culture fourragère (ADCF) propose du matériel d'information pour identifier et réguler les séneçons. La fiche technique U7 publiée en allemand „Giftige Kreuzkräuter in Wiesen und Weiden“ (Séneçons toxiques dans les prairies et les pâturages) et son annexe „Regulierung von Kreuzkräutern im Grasland“ (Régulation des séneçons dans les herbages) peuvent être commandées sous www.agff.ch.

Contact/Renseignements:

Matthias Suter, Production fourragère / Systèmes herbagers
Station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon ART,
Reckenholzstrasse 191, 8046 Zurich
Courriel: matthias.suter@art.admin.ch, tél. 044 377 75 90

Denise Tschamper, Service de presse
Station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon ART,
Reckenholzstrasse 191, 8046 Zurich
Courriel: denise.tschamper@art.admin.ch tél. 044 377 72 69